

de mineurs; de permis d'exploration minière et toutes informations relatives aux sujets ci-dessus, prière de s'adresser à

EMILE MARQUETTE,

Agent d'Immigration et de mines,
82, rue Saint-Antoine, Montréal.

(L'immigrant est certain de trouver promptement ici, à son arrivée, des emplois avantageux dans les fermes et dans les familles.

Pour la Colonisation, Pêche et Chasse, comprenant des informations générales sur les régions de colonisation; l'obtention de facilités de transport pour les colons et l'émission de permis de Chasse et de Pêche, prière de s'adresser à

L. E. CARUFEL,

Agent de Colonisation, de Pêche et de Chasse,
82, rue Saint-Antoine, Montréal.

N. B. — Pour brochures, cartes régionales, se rapportant à l'Immigration, à la Colonisation, aux Mines, à la Chasse et à la Pêche, prière de s'adresser aussi au No. 82, rue Saint-Antoine. L'envoi par poste de brochures et de cartes est franc de port.



RECEIVED
JAN 10 1898
U. S. DEPT. OF AGRICULTURE
WASHINGTON